

# USJ Entrepreneurship Awards 2017

## Règlement du Concours

### I- Cadre général

- 1- Le concours est organisé par le Service de l'Insertion professionnelle, en collaboration avec Fransabank, Berytech et la Fédération des Alumni de l'USJ. Il ouvert exclusivement aux étudiants actuellement inscrits à l'USJ à plein temps ou à mi-temps, quel que soit leur domaine d'études.
- 2- Les étudiants doivent postuler par groupes de 2 à 5. Les étudiants soumettent leur avant-projet sur le **Site de l'Étudiant --> Insertion professionnelle** au plus tard **le 20 avril 2017 à 18h00**, conformément au « *Project guidelines* » disponible sur le site, après avoir rempli le formulaire d'inscription. Aucun avant-projet ne sera accepté passée cette date. Si le postulant n'a pas reçu un mail de confirmation dans les 6 heures qui suivent son envoi, il pourra faire parvenir ses documents par mail à l'adresse sip@usj.edu.lb dans les 24 heures au plus tard et recevra alors un accusé de réception.
- 3- Un seul étudiant devra remplir le formulaire d'inscription. Il sera l'interlocuteur du SIP pour l'ensemble du groupe.
- 4- Le projet doit présenter un projet de création d'entreprise dans le domaine de l'environnement.
- 5- Les documents peuvent être présentés en français ou en anglais.
- 6- Le Service de l'Insertion professionnelle communiquera avec les candidats soit par téléphone soit par email. Dans ce cas, **seul le mail USJ sera utilisé.**

### II- Présélection

- 7- Une fois l'avant-projet soumis, aucune modification ne peut plus être introduite.
- 8- Un jury composé de représentant du Service de l'Insertion professionnelle, de Berytech, de la Fédération des Alumni de l'USJ et de Fransabank sélectionne les 15 meilleurs projets. Les étudiants qui les auront présentés bénéficieront d'une journée de formation assurée par Berytech. D'autres experts peuvent également être sollicités par le SIP.
- 9- Tout dossier incomplet est automatiquement rejeté.
- 10- La présélection des projets se fait selon les critères suivants :
  - Caractère innovant du projet. Le projet ne doit en aucun cas avoir été plagié.
  - Viabilité économique du projet
  - Relation avec l'Environnement

Un projet pourra être valorisé s'il fait intervenir des disciplines académiques différentes.

- 11- Les candidats doivent présenter un projet final, selon les normes qui leur auront été données durant cette journée de formation, à une date qui leur sera communiquée ultérieurement.

### III- Attribution des prix

- 12- Un jury composé conformément aux dispositions de l'article 7 décide de l'attribution des prix aux trois meilleurs projets. Le premier reçoit 5.000 USD, le deuxième 3.000 USD et le troisième 2.000 USD. Les étudiants ayant présenté ces projets bénéficieront également de l'aide de Berytech qui offre l'accès à son espace de coworking, ainsi qu'un mentoring et l'incubation des projets pour une durée de 3 mois.
- 13- L'USJ et les sponsors pourront mentionner ces projets dans leurs outils de communication.

Informations : Service l'insertion professionnelle  
Tél: 01/421.247 - sip@usj.edu.lb



Fédération  
des Associations  
des Anciens  
Université Saint-Joseph

With the support of

**Berytech**  
The Ecosystem  
for Entrepreneurs